

## Déclaration au Directeur Général

Les résultats 2017 de BNP Paribas sont associés vis-à-vis d'un regard extérieur à des notions de solidité, stabilité et de performance. Nous en sommes fiers. Néanmoins, nous voulons porter dans cette instance la **parole** que nous avons collectée auprès des salariés dont nous vous avons fait part dans [la lettre ouverte que nous vous avons adressée](#).



Au global, nous observons de l'**angoisse**, du **stress**, un mécontentement par rapport à la **rémunération** et à l'absence d'**accompagnement** personnalisé.

Les préoccupations des salariés sont de comprendre comment l'argent est dépensé et quelle part leur est consacrée. Sur la thématique de l'**employabilité** qui leur est chère, quelles facilités leur donne-t-on pour choisir ce qui correspond le mieux à leurs besoins.

*Pour paraphraser John Fitzgerald Kennedy, « c'est quand le soleil brille qu'il faut réparer la toiture ».  
A ce sujet, il serait fort utile de choisir les bons outils pour la réparer.*

Dans **vos vœux 2018**, vous engagez les salariés sur la « quête d'une **croissance plus juste sur le plan social** ». Le groupe BNP Paribas se veut exemplaire dans sa politique de responsabilité sociale.

**FO Banques BNP Paribas** attend donc une réponse sur les alertes suivantes en toute **transparence** de votre part :

- Vous est-il arrivé de vous mettre à la place d'un salarié du réseau dont l'agence ferme sans espoir d'un reclassement proche de son domicile ou du lieu de travail de son conjoint ?
- Trouvez-vous justifié que des délocalisations continuent d'être mises en oeuvre, y compris dans des secteurs pour lesquels notre entreprise maîtrise aujourd'hui les savoir-faire et les compétences ?
- A l'ère numérique, quelles mesures comptez-vous mettre en place pour privilégier l'employabilité ?
- Des salariés ont atteint un seuil extrême de précarité, dont un des facteurs est votre refus de mettre en place la subrogation. Vous engagez-vous à satisfaire cette revendication ?
- Trouvez-vous équitable que, pour évoluer vers un autre poste ou une autre fonction, un salarié ait à s'appuyer sur son éventuel propre réseau de connaissances et ne reçoive pas systématiquement une aide adaptée ?
- Trouvez-vous juste que l'avenir des femmes et des hommes de notre entreprise puisse dépendre demain des résultats d'un algorithme dans un outil informatique ou des compétences saisies dans un réseau social externe à la banque ?

**FO Banques BNP Paribas** vous demande, Monsieur le Directeur Général :

- De prendre un engagement fort au niveau du pacte social pour les années à venir afin de mettre en oeuvre une politique sociale ambitieuse, à la hauteur des résultats et de la position de leader de BNP Paribas.
- De reconsidérer la formation et l'accompagnement des salariés comme un enjeu stratégique pour la préservation et le développement du capital humain.
- De pouvoir prendre toutes les dispositions afin d'éviter les délocalisations, en conservant les activités en France et en privilégiant l'évolution de l'organisation interne.

Vous pouvez nous faire part de vos remarques en cliquant sur



Smartphone



Internet

Françoise ROUX - Éric LÉGER - Pascal MASSELIN  
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA  
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05

Mail [paris\\_irp\\_delegation\\_nationale\\_force\\_ouvriere@bnpparibas.com](mailto:paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter

